

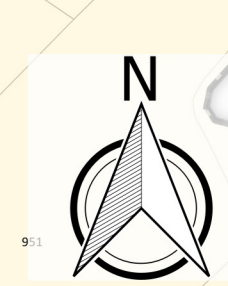
- Zones**
- Ua : zone urbaine correspondant aux bourgs et hameaux anciens
 - Uax : zone urbaine correspondant aux hameaux anciens non desservis par l'assainissement collectif
 - Ub : zone urbaine au tissu pavillonnaire dense
 - Uba : zone urbaine au tissu pavillonnaire assez dense
 - Ubs : zone urbaine pavillonnaire non desservie par l'assainissement collectif
 - Ue : zone urbaine à vocation d'équipements publics
 - Ux : zone urbaine à vocation d'activités économiques desservie par l'assainissement collectif
 - Uxs : zone urbaine à vocation d'activités économiques non desservie par l'assainissement collectif
 - AU : zone à urbaniser mixte correspondant aux bourgs de Beychac et Cailleau
 - AUm : zone à urbaniser à vocation mixte commerciale et économique
 - AUx : zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
 - A : zone agricole
 - Ap : zone agricole d'intérêt paysager
 - N : zone naturelle
 - Ng : zone naturelle destinée à la pratique du golf

- Prescriptions**
- ★ Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L151-11 du code de l'urbanisme
 - ★ Élément de patrimoine et de paysage à protéger au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
 - ★ Arbre remarquable à protéger au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - ★ Linières de haies et d'arbres protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Marge de recul imposée aux constructions par rapport à la RN 89
 - Règles architecturales particulières

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)	Parcelles concernées
01	Amenagement d'une continuité piétonne	Commune de Beychac-et-Cailleau	486	D3580, D2582
02	Elargissement Chemin de l'Hermette (10 m)	Commune de Beychac-et-Cailleau	321	D496, E431, E423, E443, E1398, E1413, E1414
03	Création d'un chemin piéton Impasse de Bertin - Hermette	Commune de Beychac-et-Cailleau	2 388	D1687, D1689, D1693, D1694, D1710, D1717
04	Création d'une voie impasse de Bertin - Rte Petit Conseiller	Commune de Beychac-et-Cailleau	1 557	D461, D462, D463, D1407, D1482, D1684, D1702, D1822, D1824
05	Création d'une amorce de voie Impasse de Bertin	Commune de Beychac-et-Cailleau	473	D1515, D1516, D1517, D2246, D2245, D2246
06	Création d'une aire de stationnement publique	Commune de Beychac-et-Cailleau	5 716	G833
07	Création d'un chemin piéton - Le Bois Roulet	Commune de Beychac-et-Cailleau	2 146	D1526, G712, G823
08	Restauration d'une continuité écologique	Commune de Beychac-et-Cailleau	4 593	A317, A318, C61, C73, C74, C79
09	Amenagement d'un équipement sous-culturel	Commune de Beychac-et-Cailleau	2 691	A371, A372, A13

- Cadastre**
- Bâtiments
 - Parcelles
 - Subdivisions fiscales
 - Limite communale



1:2 500

0 200 400 m